



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-003-2025-12

PUBLIÉ LE 1 DÉCEMBRE 2025

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2025-11-24-00011 - Décision portant délégation de signature à
M. Benoît ICARD, Directeur de la stratégie immobilière - CCI Paris -
Ile-De-France (1 page)

Page 3

IDF-2025-11-24-00010 - Délégation de signature Benoît ICARD -
complément de prix pour le 18 rue Yves Toudic (1 page)

Page 5

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2025-11-24-00011

Décision portant délégation de signature à M.
Benoît ICARD, Directeur de la stratégie
immobilière - CCI Paris - Ile-De-France

Le Président

DECISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 115 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France le 16 octobre 2025 (n°31-2025),

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

- De donner délégation à Benoît ICARD, Directeur de la stratégie immobilière, pour signer tous les actes nécessaires à la vente de l'ensemble immobilier de Noisy-le-Grand (93), sis 9/11 rue du Ballon, cadastré CI n°209 et CI n°210.
- En cas d'absence ou d'empêchement de Benoît ICARD, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jacques GARAU, Directeur général délégué.

Fait à Paris, le 24 novembre 2025

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex 08 | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)
T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2025-11-24-00010

Délégation de signature Benoît ICARD -
complément de prix pour le 18 rue Yves Toudic

Le Président

DECISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 115 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France le 7 octobre 2021 (n°21-2021),
- Vu l'acte authentique signé le 5 janvier 2022 portant sur la vente du bien sis au 18 rue Yves Toudic à Paris 10ème arrondissement (cadastré BI 54 et BI 57) par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France au profit de la société Abeille Epargne Retraite, comprenant une clause de complément de prix,

Décide :

Sur proposition du Directeur général,

- De donner délégation à Benoît ICARD, Directeur de la stratégie immobilière, pour signer l'acte complémentaire constatant le versement du complément de prix dû par la société Abeille Epargne Retraite à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris-Ile de France
- En cas d'absence ou d'empêchement de Benoît ICARD, il est donné délégation de signature, dans les mêmes conditions à Jacques GARAU, Directeur général délégué.

Fait à Paris, le 24 novembre 2025

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex 08 | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)
T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr